

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le quatre du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-six du mois de novembre 2019, s'est réuni dans la salle des fêtes à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2019
Séance du 4 décembre 2019

N°36

Objet : Programme
d'investissement 2020 du Musée
Promenade
Demande de subvention auprès
de la Région SUD

Est nommé secrétaire de séance : BERTRAND Philippe

Etalent présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 53), BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 32), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n° 15), COMBE Gérard, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 38), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 37), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etalent suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

Etalent représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BONNET Brigitte a donné pouvoir à AILHAUD Régine
BONNET Martine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
BONZI Maryse a donné pouvoir à VIVOS Patrick
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 16)
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Patrick
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
PAUL Gérard a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à FIAERT Claude
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à SUZOR Pierre

Etalent excusés :

AUBERT Serge	LEJOSNE Patrick
AUZET Guy	MAGAUD Marie José
BALIQUE François	MUNOZ MALDONADO Julien
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
BRUN Patricia	REINAUDO Patrick
EYMARD Max	ROCHAT Jacques
FERAUD Maryline	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	SEVENIER Jean
GRAVIERE Remy	TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/12/2019

Application en ligne F-legalite.com

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique ».

Elle assure à ce titre la gestion du Musée Promenade, situé au parc Saint Benoît à Digne-les-Bains, qui est un lieu majeur d'attraction touristique, éducative et pédagogique.

Le site est composé du parc en lui-même, de salles d'exposition, de sentiers thématiques, d'une collection d'œuvres d'art contemporain en plein air et du premier Jardin des Papillons à ciel ouvert créé en France.

Siège de l'association du réseau des Géoparc mondiaux de l'UNESCO, espace muséographique dédié à l'accueil du public et site naturel remarquable, le Musée-Promenade a plusieurs vocations :

- constituer le centre d'interprétation de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence destiné à valoriser auprès des visiteurs les multiples composantes de son territoire (géologiques, environnementales, patrimoniales et culturelles) ;
- être une vitrine du réseau mondial des Géoparc de l'UNESCO ;
- valoriser le parc Saint-Benoît à travers ses multiples composantes ;
- constituer, en partenariat avec le Département, un point d'information et de mise en valeur de la Réserve naturelle nationale géologique de Haute-Provence ;
- constituer une porte d'entrée « art et paysage » permettant de valoriser la centaine d'œuvres d'art installées sur le territoire de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence ;
- proposer un ensemble d'animations touristiques et pédagogiques visant à la diffusion des connaissances scientifiques relatives au territoire de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence dans toutes ses composantes et avec tous ses partenaires.

Le Musée est ouvert tous les jours du 1er avril au 30 novembre et accueille 16 800 visiteurs chaque année.

En 2020, plusieurs investissements viendront renforcer le travail entamé les années précédentes pour un montant total de 50.000,00 € HT se décomposant en les interventions suivantes :

- Renouvellement de la salle consacrée aux patrimoines du Géoparc : 20.000 € ;
- Création d'une couverture sur l'aire de pique-nique destinée aux groupes afin d'assurer un meilleur accueil par temps de pluie : 10.000 € ;
- Création de tables d'orientation présentant le paysage vu depuis les terrasses du Musée-Promenade : 10.000 € ;
- Travaux de mise en sécurité dans les aquariums ; intervention sur une première tranche de bacs : 10.000 €.

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/12/2019

Application agréée E-legalbox.com

99_DE-004-200067437-20191204-36_04122019

Provence Alpes Agglomération sollicite le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur afin de participer financièrement au programme d'investissement 2020 du Musée Promenade selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses H.T.....	50.000,00 €
Recettes H.T.....	50.000,00 €
Dont :	
- Subvention Conseil Régional PACA.....	40.000,00 €
- Autofinancement PAA.....	10.000,00 €

Il vous est demandé :

- D'approuver le plan de financement et de solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur ;
- D'autoriser Madame la Présidente à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PRÉFECTURE

Le 06/12/2019

Application agréée E-Jeune.com

99_DE-004-200067437-20191204-96_04122019

